

a précisément invoqué ces caractères pour diviser les *Eucranium* en deux groupes. Il est évident qu'il n'avait pas vu le type de Blanchard. L'*E. Alianus* se rapprocherait surtout de l'*E. arachnoides* Brull., ainsi que Blanchard l'avait déjà signalé.

Outre l'exemplaire de d'Orbigny provenant de la baie de San Blas, au nord de l'embouchure du Rio Negro, et celui de la mission Charcot provenant de Port Madryn, au sud de la péninsule de San José, le Muséum a reçu un petit nombre d'exemplaires du même *Eucr. dentifrons* pris par M. H. de la Vaulx sur les rives du Rio Negro et dans le trajet du Rio Negro au Rio Teca.

NOTE SUR LES ÉLATÉRIDES RÉCOLTÉS EN PERSE PAR M. J. DE MORGAN
EN 1894,

PAR H. DU BUYSSON.

Ces récoltes, quoique peu nombreuses pour ce qui concerne les Élatérides, ne laissent pas d'être fort intéressantes, et elles nous ont apporté la connaissance de cinq espèces ou variétés nouvelles pour la science entomologique.

En voici l'énumération :

AGRYPNUS ARABICUS Cand. — Perse, chaîne bordière sud-ouest, de Suse à Ispahan. Remarquable par sa taille assez grande, sa couleur châtain sur toute la surface de son corps et sa pubescence rousse, soyeuse et dense.

AGRYPNUS PERSICUS Cand. — Louristan : Tchahar-Douul à Kirmanchah ; Perse : chaîne bordière sud-ouest, de Suse à Ispahan.

Distinct de *A. judaicus* Reiche et de *notodonta* Latr. par sa forme bien plus déprimée, sa pubescence plus grande, sa ponctuation prothoracique moins forte et ses élytres à premières stries plus distinctes. Ses pattes sont entièrement d'un rouge ferrugineux.

PITTONOTUS THESEUS Germ. — Chaldéc persane : Gandraz, 600 mètres ; Perse : chaîne bordière de Suse à Ispahan.

ADELOCERA UNICOLOR Cand. — Poucht-é-Kouh : Halazard à Chirvan, 2,000 mètres à 900 mètres.

AGRIOTES LINEATUS Lin. — Plateau persan occidental de Hamadan à Zendan, 1,950 mètres à 1,530 mètres.

AGRIOTES OLIVIERI Desbr., var. *hipponensis* Schw. — Plateau persan occidental de Khorrémad à Hamadan, 1,250 mètres à 1,950 mètres, et Louristan, de Sein-Mérréh à Korrémabad, 650 mètres à 1,250 mètres.

AGRIOTES SQUALIDUS Schw. — Plateau persan occidental de Korrémabad

à Hamadan, 1,250 mètres à 1,950 mètres. Voisin de *Agriotes brevis* Cand. par son profil arqué, mais se rapprochant pour le reste de *A. sputator* L.

ELATER SANGUINOLENTUS Schrank. — Perse : chaîne bordière de Suse à Ispahan, 60 mètres à 4,500 mètres.

ELATER POMONAE Steph., var. *pictavensis* Buyss. — Louristan, 800 mètres à 2,500 mètres.

EALTE COCCINATUS Rye. — Elbourz : Talyche.

TRICHOPHORUS GUILLEBEAU Muls ♀. — Perse : chaîne bordière de Suse à Ispahan, 60 mètres à 4,500 mètres.

MELANOTUS AEMULUS Er. ♀ ? — Chaldée persane : Kouh-Hadjoudj, 400 mètres,

MELANOTUS SOBRINUS Mén. — Poucht-é-Kouh : Mollah-Ghiavan, 2,000 mètres.

DRASTERIUS BIMACULATUS Rossi, typique. — Chaldée persane : Patak, 160 mètres.

DRASTERIUS BIMACULATUS Rossi, var. *angulosepictus* Buyss. — Chaldée persane : Dehleroun, 400 mètres; Tidar, 170 mètres; Neima, 600 mètres; Poucht-é-Konh : Sar-Bezin, 1,400 mètres.

DRASTERIUS BIMACULATUS Rossi, var. *anticus* Reitt. — Chaldée persane : Neima, 600 mètres; Suse, 60 mètres.

DRASTERIUS FIGURATUS Germ. — Chaldée persane : Neima, 600 mètres.

HETERODERES ROSSII Germ. — Chaldée persane : Neima, 600 mètres; Poucht-é-Kouh : Hussein-Abad, 1,610 mètres; Arko-Waz, 1,460 mètres.

CARDIOPHORUS NIGRATISSIMUS Buyss., ♀ et ♂ en nombre. — Chaldée persane : Suze, 60 mètres; Tidar, 170 mètres; entre Tcham-I-Kaw et le Sein-Merréh, 1,000 mètres à 2,000 mètres et 900 mètres; Poucht-é-Kouh, Sar-Bezin, 1,400 mètres; Arko-Waz, 1,480 mètres. Cette espèce est distincte de *C. megathorax* Fald. par la ponctuation prothoracique plus forte, plus irrégulière; par le pronotum plus convexe, moins élargi; par une pubescence beaucoup moins dense, même chez la ♀, et par une forme générale toujours plus étroite et parallèle.

CARDIOPHORUS PERMODICUS Fald. — Cette espèce, facile à confondre avec le *C. dilutus* Er., s'en distingue par sa forme toujours plus parallèle, sub-déprimée; sa ponctuation prothoracique double est formée d'un pointillé fin bien plus gros, d'aspect rugueux, donnant à la surface du pronotum un aspect presque mat. Sa couleur générale est généralement plus foncée. — Chaldée persane : Patak, 160 mètres; Aivan-I-Kerkha, 120 mètres.

CARDIOPHORUS DILUTUS Er. — Très voisin du précédent, de couleur généralement plus pâle, moins parallèle, atténué en arrière presque dès la base chez le ♂, non déprimé sur le dos; distinct surtout par le pointillé fin de la ponctuation prothoracique qui est bien plus ténu, d'aspect non rugueux, et laisse à la surface de ce segment un aspect brillant. — Chaldée persane :

Suse, 60 mètres; Neima, 600 mètres; de la Kerkha au Kébir-Kouh, de 120 mètres à 1,500 mètres.

CARDIOPHORUS RUFICRUS Brullé. — Chaldée persane, entre Tcham-I-Kaw et le Sein-Merreh.

CARDIOPHORUS TRIMACULATUS Schw. — Plateau persan occidental de Khorémabad à Hamadan, 1,250 mètres à 1,950 mètres.

CARDIOPHORUS NIGRICORNIS Baudi. — Chaldée persane : Aiemabad, 120 mètres.

CARDIOPHORUS MINIATICOLLIS Cand. ♀. — Poucht-é-Kouh : Mollah-Ghiavan, 2,000 mètres.

Cardiophorus latescapulatus nov. sp. — ♂. Forme du *C. pruinosis* Buyss.; court, subparallèle; noir avec la tête d'un rougeâtre sombre, les angles antérieurs du prothorax en dessus et en dessous, la partie antérieure du prosternum et souvent aussi la partie postérieure des flancs prothoraciques, le dernier segment de l'abdomen, plus ou moins rougeâtres; une tache rougeâtre arrondie, de chaque côté du pronotum en avant des angles postérieurs, cette tache s'élargissant au point d'envahir toute la largeur de l'angle et même une plus grande surface en avant. Élytres avec la moitié antérieure depuis la base rouge, cette tache limitée en arrière en ligne très arquée, ce qui fait remonter la couleur noire le long de la suture et du bord externe. Antennes et pattes rouges. Pubescence d'un gris roussâtre, très fine, assez dense et courte. Front régulièrement convexe, limité en avant en ligne arquée assez régulière, couvert d'une ponctuation double composée d'un pointillé excessivement fin et dense à peine perceptible mélangé de points épars nettement plus gros, mais encore assez fins et non rugueux. Pronotum aussi long ou un peu plus long que large, assez convexe, plus ou moins arqué sur les côtés selon les sujets, couvert d'une ponctuation double, le pointillé excessivement dense et fin, à peine perceptible, les points les plus gros assez fins, non râpeux; angles postérieurs peu ou pas sinués sur les côtés, dirigés en arrière, fortement carénés latéralement; suture latérale du prothorax infléchie graduellement en dessous et s'étendant sur presque toute la longueur des côtés; sillons basilaires latéraux excessivement courts, rudimentaires. Élytres subparallèles en leur milieu, un peu plus larges que le pronotum; ogivalement et fortement excavés autour de l'écusson, tronqués ou plutôt légèrement échancrés au milieu de la base, les angles de la troncature proéminents, surtout celui qui se trouve en face des 3^e et 4^e intervalles; stries modérément creusées, marquées de gros points; intervalles plans, couverts d'un pointillé excessivement fin, dense et de grosseur irrégulière. Ongles simples. Long., 6 millim. 5; larg., 2 millim. 3.

Var. β. — ♂. Comme le type, mais avec la tache rouge des élytres s'étendant obliquement en arrière sur les deux ou trois derniers intervalles.

Var. γ. — ♀. De forme très différente du ♂, par ses élytres ovalaires

et le pronotum très fortement arqué sur les côtés, mais s'identifiant à lui pour le reste. Antennes atteignant le sommet des angles postérieurs du pronotum. Noire avec le pronotum entièrement rouge en dessus et en dessous, très étroitement enfumé à son bord antérieur; tête rougeâtre sur le bord du front; dernier segment abdominal entièrement rougeâtre, l'avant-dernier seulement à son bord postérieur; métathorax entièrement rouge comme le dessous du prothorax. Élytres marqués chacun de deux taches, la première basilaire, limitée en arrière en une ligne oblique qui part de la suture à peu de distance de l'écusson et se courbe sur les deux derniers intervalles en remontant un peu le long du bord externe; la deuxième apicale, limitée en ligne arquée, la courbure s'avancant en avant sur le milieu de chaque élytre. Angles de la base des élytres encore plus proéminents que chez le ♂; la base du pronotum plus fortement échancrée, vis-à-vis, pour former raccord entre ces deux segments; le milieu de la base des élytres est même fortement et anguleusement avancée. Long., 6 millimètres; larg., 2 millim. 5. (*eustictus* var. nov.).

Perse; Poucht-é-Kouh : Galougah, 750 mètres. — *Var. β.* Chaldée persane : Patak. — *Var. γ.* Chaldée persane : Kélateh, 300 mètres. — Des chasses de M. J. de Morgan; collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Cette espèce est remarquable par sa coloration, la finesse des points les plus gros de la ponctuation prothoracique, et surtout par la forme bianguleuse de la base des élytres, plus accentuée encore chez la ♀. Elle vient se ranger à côté de *C. pruinosus* Buyss. par le ♂ et à côté de *C. insignis* Desbr. par la ♀.

Nous n'avons vu que trois exemplaires de cette espèce, tous différents de coloration; mais nous estimons que la ♀ doit avoir également la coloration typique, et c'est pour cela que nous avons mis celle à quatre taches rouges au rang de variété.

Silesis crassus nov. sp. — Entièrement rouge en dessous. Tête noire, extrémité des élytres noire sur le quart ou le cinquième postérieur. Écusson noir; parfois les élytres avec l'extrême bord antérieur enfumé. Long., 5 millimètres; larg., 1 millim. 5.

Voisin de *S. terminatus* Er. mais très distinct par sa forme plus courte, plus large, plus brièvement atténuée en arrière, la pubescence cendrée et par tout le dessous du corps, entièrement rouge.

Chaldée persane : Aiemabad, 120 mètres (J. de Morgan, 1904). Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

ATHOUS MARTINI Buyss. — Cette grande espèce que j'ai décrite en 1901 sur un exemplaire de Lenkoran, région de la mer Caspienne, récolté par M. le Dr Charles Martin, se rapporterait, selon M. Reitter (*Bestim. tab.*, LVI,

28, 1905), à l'espèce qu'il décrivit en 1890 sous le nom de *A. Menetriesi*, provenant précisément de Talyche. — Elbourz : Talyche de 0 à 2,500 mètres; forêt de Tunekaboun, Khénian; plateau persan : Hamadan, 1,950 mètres.

ATHOUS NIGRITULUS Reitt. — Elbourz : Talyche (0-2,500 mètres) ⁽¹⁾.

Telles sont les récoltes de M. J. de Morgan faites, en 1904, dans un pays où la faune des Insectes doit nous ménager encore bien des surprises, malgré les recherches qui ont été faites par les Allemands ou les Français jusqu'à ce jour.

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE LA MISSION J. CHARGOT,
HYMÉNOPTÈRES;

PAR M. ROBERT DE BUYSSON.

Un seul Hyménoptère appartenant à la famille des *Pompilidæ*, le *Pepsis limbata* Guérin-Mèneville, ♀. Cet insecte, de grande taille, a été décrit par Guérin-Mèneville, en 1830, dans le *Voyage autour du monde exécuté par la corvette La Coquille*, *Zoologie*, t. II, 1^{re} partie, page 255.

Localité : 42'' lat. Sud : Patagonie, Port-Madryn, mars 1905.

DESCRIPTIONS DE COLÉOPTÈRES RÉCOLTÉS DANS L'AFRIQUE ORIENTALE ⁽²⁾
PAR M. M. DE ROTHSCHILD ET DONNÉS PAR LUI AU MUSÉUM,

PAR M. PIC.

Laïus latipennis nov. sp.

Brevis, postice latior, hirsutus, nitidus, viridescens aut cyanescens, capite thoraceque minutissime punctatis, elytris inflatis, punctato-cribratis; antennis nigris, ad basim pro parte testaceis; pedibus nigris. — Africa orientalis.

Court, élargi en arrière, brillant, bleuâtre ou verdâtre métallique, orné de longs poils en partie clairs plus ou moins redressés avec l'avant-corps, à ponctuation très fine, les élytres à ponctuation profonde, dense et irrégulière, membres foncés. Tête à peu près de la largeur du prothorax, faiblement impressionnée sur le front; antennes peu robustes et relativement

⁽¹⁾ Les récoltes de M. J. de Morgan comprennent une seule espèce d'Eucné-mide, le *Drapetes equestris* Fabr., provenant du Talyche (Elbourz).

⁽²⁾ Deux espèces : *Laïus latipennis* et *Notoxus Rothschildi* se trouvent aussi dans ma collection.